

L'emplacement

L'emplacement du spa de nage doit être stable et plat et adhérer parfaitement à la base du spa. Nous recommandons une dalle de 15 cm en béton armé, ou n'importe quel support plat résistant à la charge complète du produit en eau avec ses occupants.

Si vous choisissez d'enterrer tout ou partie de votre spa, il faudra prévoir une fosse avec un fond en béton armé et des murets de cotés en parpaing, un drainage pour évacuer l'eau de pluie qui risquerait de s'accumuler dans le fond et une alimentation électrique adaptée et protégée par un différentiel 30 mA. Pour pouvoir accéder au spa en cas de dépannage, le client doit prévoir un accès d'au moins 60 cm autour du spa et une trappe d'accès pour le technicien.

Voici des exemples de spa encastré et semi encastré :



Exemple d'encastrement en fosse d'un spa de nage



La livraison

Lors de la livraison d'un St Lawrence, le spa de nage arrive sur un camion avec un bras de grue qui peut déposer le spa dans un rayon maximum de 7 à 8 mètres, sous réserve d'accessibilité du camion sur le site de dépose.

Photo prise lors d'une livraison d'un spa de nage avec bras de grue :



Le Grutage

Si l'accès n'est pas possible directement avec le camion de livraison au site de dépose ou si la longueur du bras de grue est insuffisante, le client devra prévoir un moyen complémentaire de levage à ses frais le jour de la livraison.

Photos prises lors d'une livraison faite avec moyen de levage complémentaire.



Pour plus d'informations : support@canadianspacompany.com